

L'EDITO DU PRESIDENT



Chaque année, la Fédération publie son rapport d'activités. Ce rapport rend compte de l'important travail réalisé au bénéfice du réseau associatif, des milieux aquatiques et bien sûr des pêcheurs.

Dans ce document vous trouverez un retour sur les principales actions 2021 (travaux, animations etc.) Nous constatons une baisse des effectifs notamment de 2,57% pour les cartes majeures.

De nouveaux statuts des AAPPMA ont été adoptés par celles -ci.

Courant décembre 2021 a vu le renouvellement des Conseils d'Administration des AAPPMA. Un constat de carence a été constaté pour certaines.

En découvrant l'ensemble de ce rapport d'activités je tiens au nom du Conseil d'Administration à remercier : les AAPPMA, les salariés et nos partenaires qui œuvrent pour protéger les milieux aquatiques et promouvoir le loisir pêche.

Amitiés halieutiques

JOPEK Jean

SOMMAIRE

1/Généralités / Administratif

- > 2021 : Retour à la normale progressif!
- > Votre Fédération
- > Les effectifs

2/Finances

- > Rappel de la répartition de l'argent de la carte de pêche
- > Bilan financier

3/Connaissance

- > Les pêches électriques
- > Suivi du déplacement des brochets
- > Suivi thermique des cours d'eau
- > Suivi du vidéocomptage du Carandeau à Choisy-au-Bac

4/Protection et restauration du milieu aquatique

- > L'actualisation du Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles
- > Restauration de la continuité écologique au Moulin de Berthecourt
- > La Garderie Fédérale
- > Recharge granulométrique du ru de la Soupape
- > Expérimentation de frayères artificielles
- > Diagnostics
- > Missions de partenariat et représentation institutionnelle
- > Le cormoran : « un problème mortel »

5/Sensibilisation aux Milieux Aquatiques

- > Animations scolaires
- > Animations centres de loisirs
- > Education spécialisée
- > Atelier Pêche Nature Fédéral

6/Développement du loisir pêche

- > Les principales évolutions réglementaires 2021 (RAPPEL)
- > Entretien des parcours fédéraux
- > Accompagnements individualisés
- > Partie de pêche pour les nuls
- > Aménagement de pontons sur l'Aisne
- > Promotion des actions de la fédération et du loisir pêche
- > Création d'une cartographie interactive

7/Bilan des projets 2021

8/ Projets 2022





2021 : Retour à la normale progressif!

2020 restera une année très particulière et éprouvante : début d'année et fin d'année marquées par le COVID et des activités ralenties et perturbées, pêche limitée puis un été marqué par des étiages exceptionnels engendrant des assecs inédits.

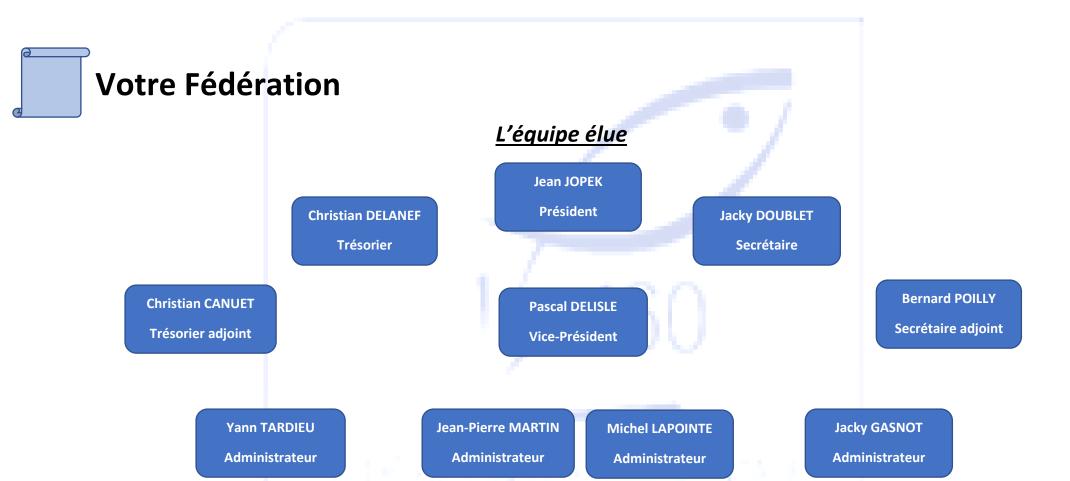
2021 sera donc un retour « presque » normal permettant à l'équipe de reprendre des activités classiques et avancer sur différents projets. Malgré tout, les contraintes sanitaires ont toutefois handicapé la vie associative et les nécessaires rendez-vous réguliers du Conseil d'Administration ou des commissions, les rassemblements demeurant contraints ainsi que les animations.

Nous pouvons souligner en 2021 une attention particulière sur l'espèce brochet avec la mise en place de premières spécificités réglementaires et le lancement de l'étude sur le déplacement de quelques individus sur la rivière Aisne. Au-delà de cette espèce, la Fédération s'est évertuée à apporter une attention accrue aux rivières de seconde catégorie et aux espèces piscicoles liées.

2021 a été également une année charnière pour affirmer, si besoin en était, l'implication de la Fédération dans la défense des poissons et des milieux aquatiques à travers principalement des échanges sur les projets MAGEO et Canal Seine Nord Europe.

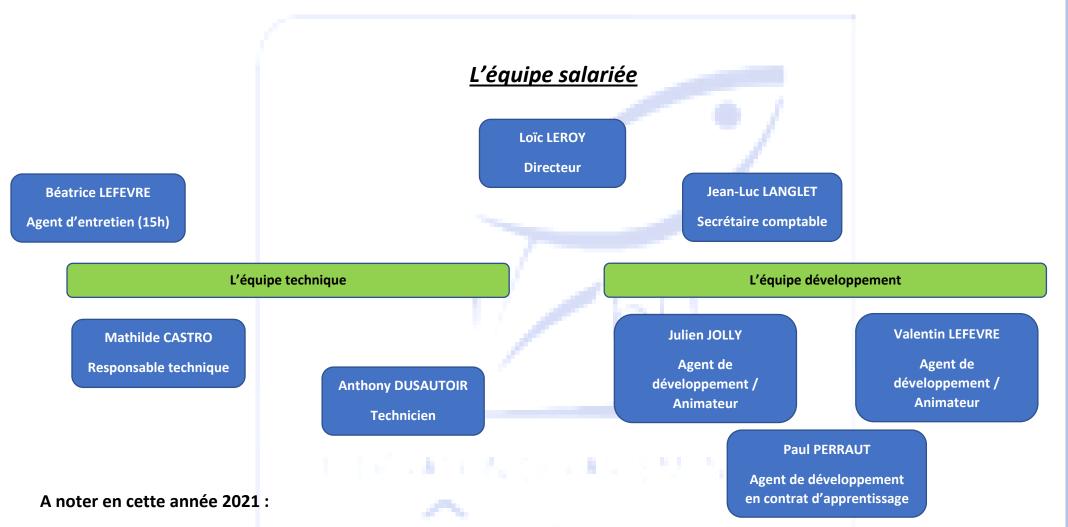
Enfin, la Fédération a pris conscience que communiquer sur nos actions est un élément essentiel pour la compréhension par les pêcheurs des missions de la Fédération. Site internet évolutif, mise en place d'outils interactifs, activité régulière sur les réseaux sociaux et implication directe dans nos missions semblent aider à l'adhésion de nos actions par les pêcheurs et à donner une image positive à la structure.

Les éléments suivants font donc état de l'ensemble des missions portées et réalisées en 2021.



L'assemblée générale annuelle s'est réunie le 18 décembre, l'organisation de rassemblement étant à nouveau très perturbée par la situation sanitaire.

En raison des contraintes sanitaires, les commissions thématiques n'ont pu se réunir, tout comme en 2020, qu'à une seule reprise durant cette année 2021

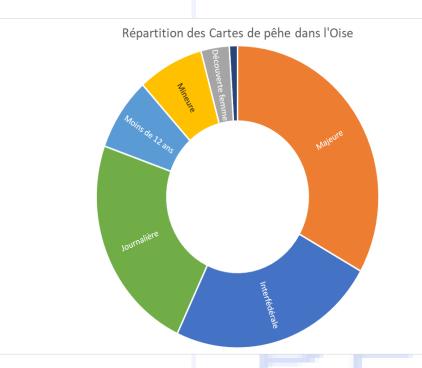


- L'arrivée de Monsieur Anthony DUSAUTOIR, en provenance de la Fédération de la Somme et qui prend lieu et place dans l'équipe technique de Cloé GUILLAUMIN partie dans une entreprise plus proche de sa région d'origine.
- Afin de pallier au départ en 2020 de Dany DESAUTY, la Fédération a fait le choix de valoriser le stage effectué par Monsieur Paul PERRAUT et lui a attribué toute sa confiance en signant un contrat d'apprentissage lui permettant de concilier renfort ponctuel des équipes et validation de son Brevet Professionnel Jeunesse et Sport spécialité pêche. Il intégrera l'équipe au 1^{er} janvier 2022 à temps plein.
- Le renfort de Monsieur Léo PUJOLLE en stage durant six mois pour le suivi spécifique du brochet. Il renforcera également les équipes sur d'autres tâches. Son stage prenant fin en mars 2022, un nouveau stagiaire sera recruté jusqu'à la fin de l'étude.



Les effectifs

Tableau des effectifs cartes de pêche dans l'Oise (www.cartedepeche.fr)																
	Interfé	dérale	Maj	eure	Découve	rte femme	Mine	eure	Monis	le 12 ans	Journ	alière	Hebdor	nadaire	To	tal
	Effectifs	Evolution														
2020	2193	+108	3455	-253	310	+3	732	-4	871	-115	2745	-483	118	-27	10424	-771
2021	2301	+5%	3202	-7,5%	313	+1%	728	-0,5%	756	-15%	2262	-21,5%	91	-30%	9653	-8%



Après une progression du nombre de cartes de pêche en 2020 quelque peu en trompe l'œil puisque principalement lié au nombre conséquent de cartes journalières, 2021 marque un retour globalement de données avant COVID.

Un bémol toutefois puisque nous constatons une baisse assez significative des cartes majeures et hebdomadaires jusque-là plutôt stables. A contrario le nombre de cartes découverte femmes et mineures restent stables après une progression importante l'an dernier.

www.cartedepeche.fr





Rappel de la répartition de l'argent de la carte de pêche

RMA (Redevance Milieux Aquatiques) /

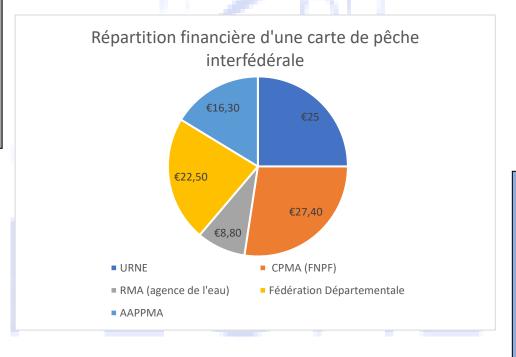
8.80€. Cet argent revient aux Agences de l'eau dont *une bonne part financera les missions des Fédérations et des AAPPMA au profit des milieux aquatiques* dont les travaux de continuité écologique entre autres. Une convention est signée chaque année entre l'Agence de l'eau et la Fédération de l'Oise fixant les actions et les objectifs pour les milieux.

Fédération de l'Oise /

22.50€, le montant revenant directement à la Fédération Départementale. L'utilisation des fonds est en grande partie détaillée dans le volet financier et les actions développées dans ce document.

URNE /

25€ sont collectés au profit de l'URNE. Cet argent, charges de fonctionnement du groupement déduits, est *quasiment redistribué* en intégralité aux Fédérations et aux AAPPMA réciprocitaires selon des barèmes établis par convention et au prorata des linéaires et surfaces en réciprocité dans chaque Département.



CPMA (FNPF) /

27.40€. Une part de cet argent finance pour partie des postes de la Fédération Départementale. Cet argent permet également de subventionner une partie des actions engagées par la Fédération. Chaque année la FNPF édite un « catalogue » des actions finançables.

AAPPMA /

16.30€ revient directement aux AAPPMA finançant :

- l'entretien des parcours
- le rempoissonement
- l'organisation de manifestation
- les charges courantes
- -baux de pêche
- la garderie



Bilan financier

Si nous devions comparer à l'année précédente, le budget de la Fédération est en forte augmentation de par un programme ambitieux et des études spécifiques coûteuses. De plus la Fédération a investi pour le développement du loisir pêche avec un programme d'aménagements nécessaire.

Charges				
Dépenses courantes				
carburant et entretien des véhicules,				
électricité, eau, fournitures				
administratives, autres fournitures et	161 322,98 €			
équipements, assurances, frais de				
formation et tenues garderie,				
locations (28612€), achat de poissons				
Frais divers Fédération				
Déplacements, remboursements de				
frais, salons, publicité	69 338,20€			
légale, honoraires, cotisations,	03 330,20 C			
abonnements téléphoniques, frais				
postaux				
Salaires et charges sociales	296 286,87 €			
Impots et taxes	14 455,64 €			
Amortissements + Provisions	71 277,98 €			
Reports en fonds dédiés 2022	136 059,86 €			
Subventions alloués aux AAPPMA	50 239,00 €			
Autres charges	8 849,26 €			
TOTAL	807 829,79 €			

Comparativement à 2020 les recettes des cartes de pêche sont en légère diminution (environ 3500€). Les dépenses courantes et frais divers repartent à la hausse après une année de baisse liée notamment à une longue période de confinement.

Le résultat de l'exercice est négatif avec un montant déficitaire de **18572€.**

Cartes de pêc	147 098,66 €	
PV Pêche	1 250,00 €	
Subvention		
FNPF		
Agence de l'Eau	106 733,00 €	
URNE	66 983,00€	413 167,39 €
Région Hauts de France	61 379,00 €	415 107,59 €
Conseil départemental	11 437,00 €	
URFBSN & URNE		
RTE - ENEDIS	2 000,00€	
Prestations fédé	rales	
Pêche de sauvegarde ava	nt travaux,	27 823,24€
centres de loisirs		
Autres recett	63 858,59€	
Subventions fonds de	136 059,86 €	
Résultats nég	18 572,05 €	
TOTAL	807 829,79 €	

Le détail financier est disponible sur demande.



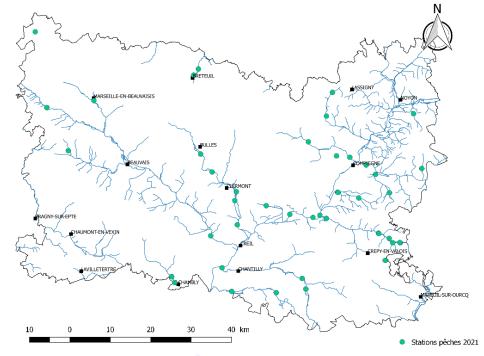


Les pêches électriques

Rappel des objectifs :

- Développer nos connaissances sur la présence et la répartition des espèces
- Suivre l'évolution des populations
- Définir l'état des masses d'eau à travers sa composante piscicole, notamment avant et après travaux
- Suivre l'évolution d'espèces à enjeu particulier

Motifs	Nombres	FD60	Partenaires
Connaissances (FD ou PPRE)	13	8	5
Suivi reproduction brochets	5	1	4
Marquage BRO étude	2	2	0
Suivi de l'efficacité des travaux (n-1, n+1,n+3,n+5)	18	9	9
Sauvegarde travaux	9	0	9
Sauvetage	0	0	0
Total	47	20	27



Cette année encore la Fédération a réalisé de nombreuses pêches électriques. Ces opérations très utiles sont toutefois très chronophages particulièrement en période de reconduction du PDPG. Afin d'optimiser cette mission, la Fédération a commencé la création d'un réseau de pêches électriques afin de définir des stations récurrentes et évaluer avec précision les évolutions des populations piscicoles. Ce travail est réalisé conjointement avec l'OFB et l'Agence de l'eau Seine Normandie.

De plus des discussions avec l'Agence de l'eau sont en cours pour prioriser les opérations de pêche et éventuellement prévoir l'établissement de conventions avec les structures GEMAPI de plus en plus demandeuses.

Les pêches électriques représentent au total 13% du temps des salariés!









Retrouver le rapport 2021 sur notre site internet : https://www.peche60.fr/1360-rapports-d-etude.htm



Suivi des déplacements du brochet

Initialement prévue sur l'Oise non navigable entre Chiry-Ourscamps et Pontoise-Lès-Noyon, l'état de franchissabilité de la rivière par une embarcation, l'importance des crues et les difficultés d'accès au cours d'eau n'ont pas permis de maintenir cette zone d'étude.

L'étude a donc été reportée sur la rivière Aisne depuis la confluence avec l'Oise jusqu'au barrage d'Hérant. Cette modification géographique est à posteriori plus intéressante, les milieux paraissant beaucoup plus anthropisés et moins favorables à la reproduction de l'espèce. Nous espérons ainsi, à travers l'interprétation des déplacements des brochets identifier les potentielles zones de frayères identifiées et/ou à aménager.





Les étapes de l'étude

1/ Définition du protocole

2/ Définition du périmètre d'étude

3/ Information aux pêcheurs

https://www.facebook.com/peche60/videos/171476725134175

4/ Installation des hydrophones

Cette étape a notamment nécessité la confection d'un radeau pour la mise à l'eau des corps-morts, chacun pesant près de 50kg.





5/ Capture et marquage des brochets

Plusieurs méthodes ont été mises en œuvre afin de capturer les brochets nécessaires à l'étude

- Une pêche participative
- 2 jours de pêches électriques en bateau
- Une nouvelle pêche des salariés de la Fédération
- Le marquage de poissons de pisciculture

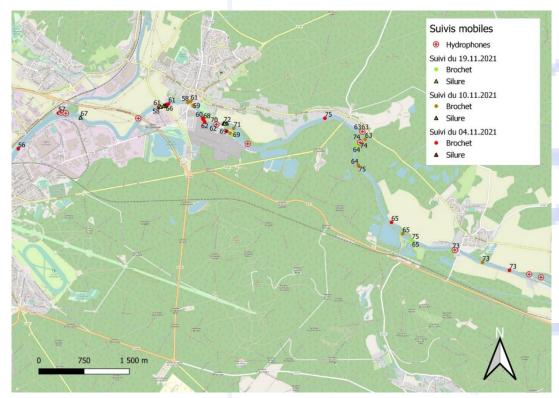
Le marquage nécessite la chirurgie des poissons pour y insérer un émetteur. Quelques silures ont été également marqués.







6/ Suivi des brochets



Le suivi du déplacement des brochets est réalisé hebdomadairement en bateau à l'aide d'hydrophones mobiles. Les hydrophones fixes sont quant à eux relevés approximativement une fois par mois

Chaque brochet ou silure est identifié par un numéro.

16 brochets et 4 silures sont à ce jour marqués!

https://youtu.be/gPjtm4M-2Y4

Bilan d'étape

Cette étude a nécessité l'achat d'un bateau pour des raisons évidentes de sécurité lors des périodes de hautes eaux hivernales. Une bonne dose d'ingéniosité a été mise en œuvre par l'équipe fédérale pour la conception et l'installation du matériel de l'étude. La journée de pêche participative a réuni une quarantaine de pêcheurs démontrant ainsi leur intérêt et renforçant leurs liens avec la Fédération. Cette opération a été une véritable opportunité d'échanger et de valoriser les actions de la Fédération.

Les différentes opérations de capture sont plutôt inquiétantes avec une population de brochets qui paraît très faible avec une majorité de gros sujets capturés.

Suivi thermique des cours d'eau

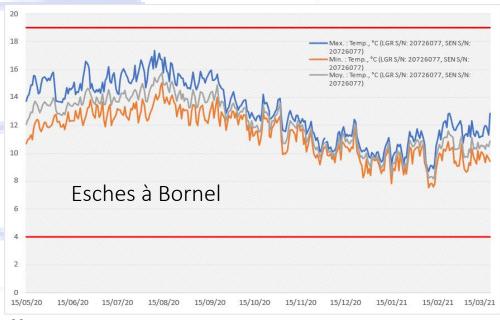
La température joue un rôle essentiel dans le cycle biologique des espèces piscicoles. Chaque espèce possède son optimum thermique assurant son cycle biologique. La température va déclencher les périodes de fraies et assurer la survie des œufs et des larves. Toutefois, en raison des différentes pressions et notamment le changement climatique, les populations sont amenées à être modifiées. Pour survivre face à ces changements, les populations doivent soit s'adapter soit migrer.

Afin de mieux comprendre la répartition des espèces dans nos rivières, la Fédération mène depuis 2016 un suivi des températures des principaux cours d'eau du département. Les données sont enregistrées toutes les heures en continu.



En 2021, 28 sondes contre 23 en 2020 ont été installées en mars/avril puis en juillet. Toutes les sondes ont fonctionné sauf l'une placée sur la Mève qui a cessé de fonctionner en novembre 2020 et une autre sur le Matz qui a été exondée.

Les données 2020/2021 sont en cours d'analyse et feront l'objet d'un rapport mis en ligne sur le site internet de la Fédération.



Suivi du vidéocomptage du Carandeau à Choisy-au-Bac

Espèces	Pourcentage (%)	Effectifs 2021 jusqu'en septembre	Effectifs 2020
Ablettes	64	16 795	15 675
Gardons	22	5 908	1 558
Chevaines	5	1 324	947
Barbeaux fluviatiles	1	133	105
Brèmes	4	1 070	325
Anguilles	2	514	42
Anguilles adultes dévalantes	0,15	40	36
Aloses	0,13	35	123
Truites de mer	0,01	2	8
Saumons d'Atlantique	0,00	1	2
TOTAL poissons	/	26 321*	19 045*

Les chiffres donnés sont arrêtés à septembre 2021, le remplacement des lampes du vidéocomptage n'a pas permis non plus l'enregistrement d'octobre 2020 à mars 2021. Les données sont donc établies sur 6 mois ! Bien qu'actif les mois les plus « prolifiques » la précision est tout de même importante au regard des évolutions des effectifs constatées. Les raisons de ce mouvement plus

important peuvent avoir différentes origines notamment climatiques avec des niveaux d'eaux importants y compris en été, des températures modérées...A noter une nouvelle curiosité avec le passage d'un black-bass!





Black bass

Pour les migrateurs hors anguilles, les effectifs sont plutôt à la baisse d'autant plus notable pour l'alose. Ce phénomène a été généralisé sur l'ensemble du bassin et constaté depuis deux années. Nous espérons vivement leur retour, une étude sur le contenu stomacal du silure ayant pour objectif de mesurer son impact en particulier sur cette espèce et une étude ADN environnemental étant prévue à l'échelle du bassin avec SEINORMIGR

PECHE

Étude des contenus stomacaux des silures

Le Silure glane (Silurus glanis L.) est considéré comme l'un des plus grands poissons des eaux continentales en France. Sa morphologie impressionnante ainsi que son extension croissante sur les cours d'eau français divisent les opinions des spécialistes et des pêcheurs. Il est accusé, entre autres, d'une prédation importante sur les espèces migratrices notamment.



Le but de l'étude est d'identifier les espèces prédatées par le poisson sur une zone pourvue d'ouvrages, potentielles zones de blocage des espèces migratrices et propices au comportement opportuniste du silure.

Dans ce but, la Fédération a proposé avec l'accord de l'OFB et la validation des services préfectoraux un arrêté dérogatoire afin de faciliter la pêche de ce poisson. Cet arrêté déroge sous conditions strictes à l'interdiction de la pêche au vif de nuit notamment et l'usage de produits carnés également la nuit et il permet l'usage de la truite arc en ciel comme vif. Il fixe également les conditions de pêche au cassant sur une rivière navigable.

Afin de limiter la dispersion des pêcheurs, du matériel investi et des données, cette étude est menée conjointement avec une association locale spécialisée dans la pêche de ce poisson, Silure Addict. Chaque pêcheur doit être muni de l'arrêté, déclarer son site de pêche 48h avant sa session. Ces éléments sont transmis à l'OFB et la DDT.



of the first of the first of the first

Malheureusement l'année 2021 n'a pas permis une optimisation de récolte des données d'étude. La pluviométrie du printemps engendrant des crues jusqu'au début de l'été a malheureusement fortement contraint les jours et les conditions de pêche. De plus une chute constatée des populations d'aloses sur tout le bassin de la Seine limite fortement les analyses des données.

Malgré tout une quinzaine de poissons ont été capturés avec pour la plupart des estomacs vides. Les contenus analysés ont permis d'extraire des données de prédation sur l'anguille, la brème, le chevesne et le ragondin! Le choix ayant été fait initialement de ne pas tuer de poissons, il s'avère difficile de faire des prélèvements manuels sur des poissons dont la taille n'excède pas environ 1.30m. La reconduite de l'étude est donc indispensable en 2022. La consigne a été donné à l'association d'accentuer l'effort de pêche autant que faire se peut et sacrifier une quinzaine de poissons dont la taille empêche les prélèvements vivants. Les poissons seront dans la mesure du possible utilisés à des fins alimentaires.



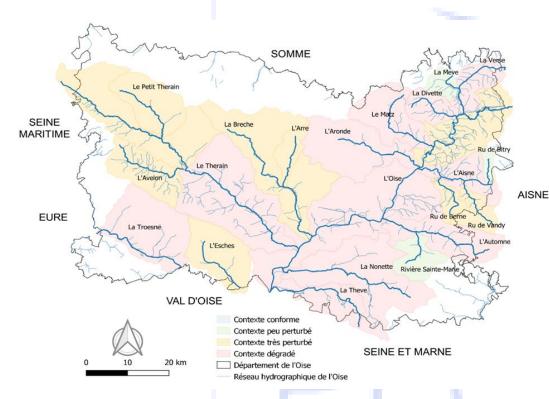
La pêche électrique pour le suivi du déplacement des brochets nous a permis de capturer 4 silures qui par opportunité ont été marqués et munis d'émetteurs, nous permettant en complément d'étudier les déplacements des poissons.

E(LHE



L'actualisation du Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles

Devant être initialement terminé en fin d'année 2021, le départ de la technicienne en charge de ce dossier n'a pas permis de finaliser la rédaction de ce document structurant et opérationnel pour la Fédération et les AAPPMA.



A ce jour, la phase de diagnostic est terminée, les fiches contextes sont pour la plupart établies, le document final est en cours de rédaction, les parties méthodes et objectifs étant finalisées.

Ce document fera l'objet très prochainement d'une réunion d'un comité de pilotage avec l'Agence de l'Eau, l'OFB et la DDT.

Les fiches contextes seront présentées et validées par les structures GEMAPI gestionnaires.

Ce document important souvent mal ou peu connu des pêcheurs et de nos différents partenaires, la Fédération a fait le choix de créer une application WEB pour le rendre accessible à tous, dans une version accessible et pédagogique. Au-delà d'être un outil de communication, cette application dynamique permettra une mise à jour continue et un traitement des données plus rapides pour l'établissement des futurs PDPG.

Dans le cadre de la présentation du document et de la volonté de dialogue entre Fédération et AAPPMA, des réunions par bassin versant ont été mises en œuvre.

BV	Dates	Nb AAPPMA présentes
Nonette	16/08/2021	2/2
Brèche	13/09/2021	8/11
Automne	23/08/2021	3/5
Matz, Divette, Verse-Mève	13/09/2021	0/4
Thérain amont, Avelon, Petit-Thérain	15/09/2021	1/6
Thérain aval	15/09/2021	2/8

De nouvelles réunions seront provoquées en 2022 pour les bassins de l'Oise moyenne, l'Oise aval, l'Aronde et l'Esches. Nous déplorons l'intérêt relatif des AAPPMA pour ces informations essentielles avec un taux d'absence conséquent. Malgré tout nous prenons notre part dans cette situation, les conditions d'invitation à ces réunions ayant peut-être été précipitée et les méthodes d'invitations sans doute non adaptées de façon optimale.



Restauration de la continuité écologique au Moulin de Berthecourt

La Fédération, dans sa mission de préservation et de restauration des rivières s'est engagé dès 2020 et en collaboration avec le Syndicat Intercommunal de la Vallée du Thérain à prendre en charge le pilotage et la maîtrise d'ouvrage de la restauration de la continuité écologique du Moulin de Berthecourt sur le Sillet, affluent du Thérain.



Les travaux de restauration de la continuité écologique ont pour but la libre circulation des poissons et des sédiments.

https://www.youtube.com/watch?v=6k9XVAQI8zs

Ces travaux font toujours l'objet de procédures administratives complexes et longues. En 2021 :

- la délégation de maitrise d'ouvrage a été conclue entre le propriétaire et la Fédération
- les dossiers réglementaires ont été établis et différentes conventions signées
- Le bureau d'études retenu par la Fédération a établi le dossier de consultation des entreprises
- La consultation des entreprises a permis le dépôt de 8 dossiers

Les travaux, estimés à environ 130 000€, seront normalement réalisés à la fin du printemps ou début d'été 2022.



La Garderie Fédérale

Après le départ de Dany DESAUTY, nous pouvons déplorer un suivi de la mission de garderie moins poussée et même quelque peu délaissée dans l'accompagnement et les « mises à jour » nécessaires.

Nous déplorons également un intérêt limité de l'activité et une nécessaire communication pour faire naître de nouvelles vocations.



Pour l'activité de garderie elle-même nous constatons des actes d'incivilités de plus en plus nombreux et une impuissance relative de nos gardes particuliers sur des actes ne relevant pas forcément de la police de la pêche et des actes malveillants et de braconnage à dominante nocturne. Ainsi la Fédération a rappelé à Madame La Préfète les engagements de ses services pour agir contre ces agissements répétés. Nos gardes étant bénévoles, consigne leur a été donné de ne pas intervenir de nuit ou en cas de risque d'atteinte à leur intégrité et de contacter la gendarmerie. L'ensemble des casernes ont été destinataires d'un message de Madame la Préfète pour ne pas rechigner à venir épauler nos gardes.

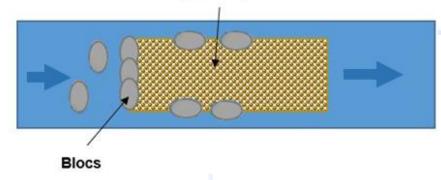
Sur le bilan chiffré, les gardes de nos parcours fédéraux ont effectué près de 650 passages et contrôler près de 1300 pêcheurs. Deux formations ont été réalisées pour 7 personnes formées.

Nous devons entamer également une réflexion sur les éléments rapportés par les gardes et plus particulièrement des gardes fédéraux. Ceux-ci sont les premières vigies et garants de la bonne santé de nos plans d'eau et rivières. Leur présence sur le terrain et leurs connaissances des parcours qu'ils ont en charge doivent être exploitées de façon plus optimale et leurs compétences valorisées pour l'ensemble des missions de la Fédération.



Recharge granulométrique du Ru de la Soupape

Recharge granulométrique (graviers)



Après consultation de la Fédération en 2020, l'AAPPMA de Breteuil a demandé la mise en œuvre d'une recharge granulométrique et une diversification des écoulements sur le ru de la Soupape, bras affluent de la Noye.

Après quelques détails logistiques insolubles, les travaux d'un montant de 12 968.10 € ont finalement été réalisés en octobre par les salariés de la Fédération avec les bénévoles de l'AAPPMA de Breteuil et le renfort des bénévoles des AAPPMA de Paillart et Bornel.









Expérimentation de frayères artificielles



Dans sa perpétuelle recherche de sauvegarde et de développement des populations piscicoles, la Fédération s'est dotée en 2021 de frayères artificielles spécifiquement prévues pour la reproduction du gardon. Déjà expérimentés dans d'autres départements, ces dispositifs, s'ils fonctionnent peuvent être l'opportunité de développer les populations du gardon sur les parcours fédéraux (et autres) destinés notamment à accueillir et sensibiliser le jeune public à la pêche.

6 frayères ont donc été installées à la Fréneuse dont 3 protégées par un système de fascinages censé protéger les pontes de la prédation éventuelle des carpes.





Cet essai ne fut malheureusement pas concluant avec des conditions météorologiques peu favorables, un colmatage précoce des frayères et l'absence de pontes. Les phénomènes naturels conjugués à une population de gardons peut-être faible nous engagent à renouveler l'opération en 2022.

Diagnostics

Afin d'optimiser au mieux les capacités d'accueil des milieux pour l'implantation, l'extension ou le maintien des populations piscicoles, la Fédération s'est engagée dans une démarche de diagnostics des cours d'eau et des plans d'eau.





Au-delà de l'utilité de ces diagnostics pour un développement raisonné de l'activité halieutique, ce travail minutieux est le point de départ incontournable pour la rédaction du Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche (SDDLP).

En 2021 l'ensemble des parcours fédéraux a été diagnostiqué ainsi que des parcours AAPPMA (Breteuil, Liancourt et Bailleul-sur-Thérain)

Les rapports seront finalisés en 2022.



Missions de partenariats et représentation institutionnelle

Où intervient la Fédération?

- Différents COPIL pour les travaux des syndicats (SMOA, SAGEBA, SMBVB, SIVT, etc...)
- Avis techniques dans le cadre des projets MAGEO et CSNE
- Avis techniques inventaires piscicoles pour la DDT
- Comités techniques sur les EEE
- Comités techniques sur les atlas régionaux biodiversité

Activités partenariales et expertises					
Interlocuteurs	Temps passé en Heures				
Syndicats	70				
EEE	21				
Prefécture	20				
VNF / SEMAO / BAMEO (hors	25				
comptage)					
Canal et Mageo	30				
Comité de bassin Seine Normandie	54				
Agende de l'eau	6				
Atlas Biodiversité	31				



Le Cormoran : « un problème mortel »

Le titre est volontairement provocateur et reprend la sémantique des associations « dites » de protection de l'environnement.

Alors que le cormoran est au cœur des débats à l'échelle européenne et que certains pays intensifient leur pression sur l'espèce ou remettent sa régulation en place, nous nous heurtons de plus en plus aux recours en annulation des arrêtés desdites associations.

Malheureusement la période de confinement qui a limité les tirs pour la période 2020/2021 n'a pas permis d'apporter d'éléments chiffrés de prélèvements et ainsi justifier de l'impact limité des tirs de régulation sur l'espèce.

Malgré tout, nous déplorons une motivation nulle voire une prise de partie envers l'oiseau des services préfectoraux et de l'OFB, les premiers ne daignant même pas nous apporter quelconque retour à notre sollicitation et notre argumentaire certes envoyés tardivement. Il serait bon que les services de l'Etat se penchent réellement sur cette problématique et se positionnent clairement sur cet oiseau qui n'est plus menacé et a vu ses populations européennes multiplier par 20 en 25 ans alors que dans le même temps les populations piscicoles s'étiolent pour diverses raisons et notamment par prédation du cormoran. Il est maintenant établi que la présence

d'une colonie sur un plan d'eau, notamment, met à plat les populations piscicoles y compris d'espèces menacées.

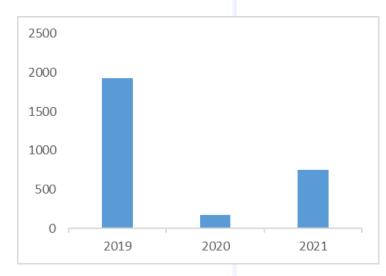
De plus après expérimentation d'un effaroucheur, les résultats mitigés de l'expérience et son coût nous permettent d'affirmer avec vigueur que l'application systématique de l'arrêté ministériel du 27 août 2019 est la seule et unique solution efficace qui au-delà de limiter les populations évite la sédentarisation des populations et le pillage sur leurs zones de prédation.







Animations scolaires



753 élèves ont été sensibilisés pour 17 structures.

Les points positifs relevés : malgré le contexte sanitaire encore perturbé, les animations prévues, la plupart en extérieur ont globalement pu être réalisées.

L'étang de Roye sur Matz a été exploité lors d'une animation, suite à un rempoissonnement effectué en 2020, il se révèle poissonneux et adapté.

Les points négatifs :

De nombreuses annulations ont eu lieu pour des animations proposées à bord du bateau Escapade compte tenu des mesures sanitaires.

Également dans le cadre des prestations proposées par l'office de tourisme du Pays Noyonnais en Vallée de l'Oise, nous intervenons aux étangs de Plessis Brion gérés par la Communauté de Communes des Deux Vallées pour des animations « pêche aux invertébrés ».

Par ailleurs, nous sommes amenés à intervenir dans des établissements en difficulté classés REP+, les enfants ne bénéficiant souvent pas de transport et d'ouvertures autres que leurs environnements urbains, il devient particulièrement difficile de les intéresser aux richesses naturelles.

La création d'une nouvelle présentation interactive plus adaptée serait un plus afin de capter réellement leur attention et de pouvoir leur apporter le contenu nécessaire.



Les pistes d'amélioration :

Dans le contexte sanitaire visant à limiter les échanges manuels et avec le peu d'animations effectuées en classe, les boitiers de votes électroniques n'ont pas être pu exploités, ils le seront pleinement dès que possible.

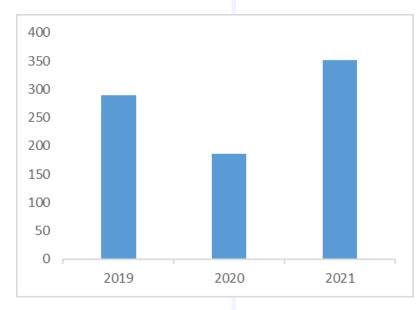
Une acquisition d'épuisettes pour la pêche aux invertébrés avec un manche plus long permettrait une pêche plus aisée pour les enfants.

Afin de compléter notre offre, la création de mares pédagogiques à l'étang de la Fréneuse nous permettrait de proposer une offre complémentaire avec des animations pêche aux invertébrés. Un dossier est en cours de construction sur ce projet.

PÊCHE



Animations centres de loisirs



352 enfants ont participé aux animations.

Points positifs relevés :

Au milieu du printemps, peu de réservations été enregistrées et en 15 jours tout s'est déclenché avec un contexte sanitaire plus favorable.

Sites de pêche qui ont bien fonctionnés : étangs Bresles et Villers Saint Paul, sites poissonneux et adaptés.

Le nouveau matériel pour la technique feeder permet de combler des manques de touches à la pêche au coup.

Points négatifs :

Grosses difficultés à effectuer des prises suffisantes aux étangs fédéraux :

- Allonne : une prise environ par demi-journée. Les réservations pour 2022 vont poser problème si une solution n'est pas trouvée.

THE REPORT OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY.

- Fréneuse: quelques prises par demi-journée, pas de carpes. Faute de touches suffisantes, certaines animations prévues ont pu être reportée au canal latéral de l'Oise tout proche mais ce site n'est pas des mieux adaptés. La présence d'herbiers situés sur le poste dédié aux animations nous a contraint d'effectuer une fauche via des grapins, aimablement prêtés par Maurice ROCQUENCOURT. A noter, 6 frayères artificielles pour les poissons blancs ont été positionnées dans l'étang au printemps, il n'y a pas eu d'effets bénéfiques observés.

Par ailleurs pour Compiègne, nous manquons d'un lieu adapté proche de l'agglomération et où les groupes peuvent utiliser les réseaux de transport. Le site de Braisnes sur Aronde, distant de 11km est exploitable uniquement quand les groupes peuvent s'y rendre par leurs propres moyens. Après avoir testé les sites non adaptés du grand bassin des Muids et de la rivière Aisne à Choisy au Bac, il nous faudra également trouver une solution pour pouvoir accueillir les groupes en 2022.

Ces observations concernent l'ensemble des animations, ALSH, Education Nationale et APN de la Fréneuse.

La météo a été particulièrement défavorable entrainant l'annulation de 5 animations prévues.

La piste d'un abri style carport voire de tables de pique-nique sur le site de la Fréneuse permettrait de maintenir et d'optimiser certaines animations.





Education spécialisée

Un concours annuel régional a rassemblé 30 jeunes au bord de l'étang de la Fréneuse. Une prestation préparatoire à ce concours a également été réalisée avec la structure de l'UEAJ de Montataire pour 3 jeunes.

- Suite à une volonté exprimée par les jeunes de la structure, le SESSAD de Thourotte, la Fédération de pêche a organisé 4 animations avec une progression visant à l'autonomie pour environ 8 jeunes sur 3 sites différents.
- Structure déjà participante à des animations pêche en 2019, l'ADAPEI de Clairoix a également bénéficié fin septembre d'une animation effectuée par la Fédération dans le cadre du stage de Paul PERRAUT.

A noter:

La pêche est toujours source de « relaxation » et de dépassement de soi auprès de ce public spécialisé, nos prestations sont toujours très appréciées.

法 经公司通信的 建氯化铁 医黄红 化原基化物



Atelier Pêche Nature Fédéral



Les points positifs :

Maurice ROCQUENCOURT est intervenu bénévolement durant l'ensemble des séances, sa pédagogie et sa gentillesse sont unanimement appréciées. Ce renfort est un plus pour les animateurs.

Un particulier a fait don de matériel de pêche (cannes, lancers ...) qui a été en partie remis aux enfants participants.

Les difficultés :

La plupart des animations ont été reportée au canal latéral à l'Oise faute de touches à la Fréneuse.

Les disparités d'âges des participants (de 6 à 15 ans) ont nécessité quelques adaptations nécessaires pour animer de façon adaptée pour tous.

THE RESIDENCE OF STREET PARTY OF STREET

Les pistes d'amélioration :

Un système de niveaux obtenus sur la base de compétences est proposé. Il s'agit de « certifier » les connaissances des enfants et de les gratifier en passant des niveaux, sur le même modèle que les flocons au ski ou les galops en équitation. Pour cela, la pédagogie doit être adaptée avec un programme affilié.

La FNPF a rédigé une nouvelle charte APN imposant différents points d'encadrements et administratifs préalable à la validation de dossier APN. Une démarche d'accompagnement sera donc effectuée en 2022 auprès des APN existants et des AAPPMA volontaires pour la création de nouveaux APN afin de les aider dans la rédaction des dossiers.



Les principales évolutions réglementaires en 2021 (RAPPEL)

Dásamas das sumassas :		
Réserves des ouvrages :		
ce qu'il faut retenir		
	AVAL	AMONT
Canal latéral à l'Oise		
Ecluses	Pointis des estacades	
Canal du Nord		
Ecluses	50m	50m
Rivière Oise		
Ecluses	Pointis de l'île ou 100m	Pointis de l'île ou 100m
Barrages	50m	50m
lles	pêche interdite depuis la rive des îles	
Rivière Aisne		
Ecluses	50m	50m
Barrages	50m	50
lles	pêche interdite depuis la rive des îles	

Mise en parcours sans tuer (no-kill) de l'étang fédéral de Varesnes



En concertation avec VNF, les réserves à proximité des ouvrages ont été homogénéisées par cours d'eau. A noter également l'ouverture aux embarcations mues à force humaine des bras de barrage non navigués.

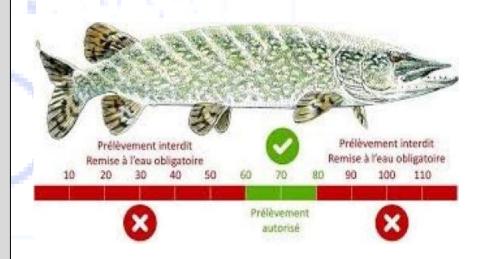
Fenêtre de capture du brochet

Déjà expérimentée sur de nombreux Départements, ce dispositif impose aux pêcheurs une remise à l'eau des individus classiquement inférieurs à la taille légale de 60cm mais aussi supérieurs à 80cm.

Cette réglementation tend ainsi à préserver les meilleurs géniteurs d'une espèce classée vulnérable par l'UICN.

A savoir que le brochet pond en moyenne **15 à 45000 ovules par kilogramme de son poids**, les plus gros sujets pouvant décaler et multiplier le nombre de pontes permettant ainsi une moindre vulnérabilité aux aléas météorologiques notamment.

Dans l'Oise les sites de mise en œuvre sont : Les étangs de la Rouillie, Saint-Pierre, Etot, Sainte-Perrine, Commelles et l'Oise de Janville à Bellerive.





Entretien des parcours fédéraux

L'entretien des parcours fédéraux prend une place importante dans l'activité des agents de développement avec plus de 600 heures. Débroussaillage, abattage, empoissonnements rythment leur quotidien afin de rendre accessible l'ensemble des parcours.

Plus de 20 km de parcours en rivière et une cinquantaine d'hectares de plans

d'eau sont ainsi en accès libre et propre pour les

pêcheurs.



















Accompagnement individualisé



Les accompagnements individualisés ont pour but de proposer à un groupe réduit (jusqu'à 3 pers. max) des séances de pêche en compagnie d'un animateur diplômé BPJEPS Pêche de Loisir.

Nous constatons une hausse des demandes pour ces prestations puisque 7 prestations ont été proposées pour 11 personnes. La difficulté principale pour cette demande et plus particulièrement pour l'apprentissage de la pêche du carnassier réside dans la difficulté à trouver des sites suffisamment pourvus en poissons pour finaliser de façon positive ces moments d'apprentissage et de partage.

A signaler que cette activité est limitée et ne répond qu'à des demandes particulières





Partie de pêche pour les nuls



3 évènements en 2021:

03 juillet - Etang Fédéral de Varesnes : reporté

17 juillet – Etang de l'AAPPMA de Saint Omer en Chaussé, annulé par l'AAPPMA

24 juillet – Etang Fédéral de la Fréneuse : annulé faute de participants (Seuls deux inscrits, reportés sur des accompagnements individualisés)

Il semblerait que le concept s'essouffle en termes d'inscription. D'autres animations seront tout de même poursuivies pour tester le réel intérêt du concept. L'accent sur la communication a pourtant bien été réalisé (site internet, Facebook et OT local).

PECHE



Aménagement de pontons sur l'Aisne



Comme indiqué en 2020, au regard des impacts des projets MAGEO et Canal Seine Nord sur les activités halieutiques de la rivière Oise, la Fédération s'est engagée vers la réalisation d'aménagements pêche sur la rivière Aisne. Avec une potentialité halieutique importante, ce cours d'eau possède les caractéristiques nécessaires à l'épanouissement des pêcheurs avec un bémol toutefois sur la densité de certaines espèces de poissons comme le brochet.

Ainsi en 2021, 8 pontons ont été aménagés sur le territoire de la communauté de communes des lisières de l'Oise.

3 pontons à Cuise-La-Motte dont 1 accessible aux personnes en situation de handicap, 4 pontons à Trosly Breuil (2 en amont de l'écluse d'Hérant) et 2 en aval du pont de Rethondes et 1 ponton sur la commune de Rethondes dans le parc municipal jouxtant la rivière.

Ce projet d'un montant d'environ 56 000€ est financé par la Fédération de l'Oise, la FNPF, les AAPPMA de Cuise-la-Motte et de Compiègne, VNF et la commune de Cuise-Motte. Il s'agit également de la première phase d'un projet plus global devant se terminer en 2023 ou 2024 incluant 8 autres pontons sur le territoire de l'Agglomération de la région de Compiègne et la réfection ou la réalisation d'une mise l'eau par bief.



la-

à



Promotion des actions de la Fédération et du loisir pêche

Les missions de la Fédération, peu connues par une grande majorité de pêcheurs ont besoin d'être visibles, expliquées et valorisées. Ce constat d'anonymat conjugué à des attaques de plus en plus fréquentes de notre loisir par le militantisme animaliste, nous devons sortir du microcosme halieutique et promouvoir nos actions et la pêche au plus grand nombre. Toutes les possibilités d'exposition médiatiques et tous les supports sont à exploiter.

Au-delà de notre guide de pêche édité chaque année, nous apportons une attention particulière à valoriser la Fédération dans la presse et les vecteurs modernes de communication que sont les réseaux sociaux et notamment à travers notre page facebook.

Facebook en chiffres:

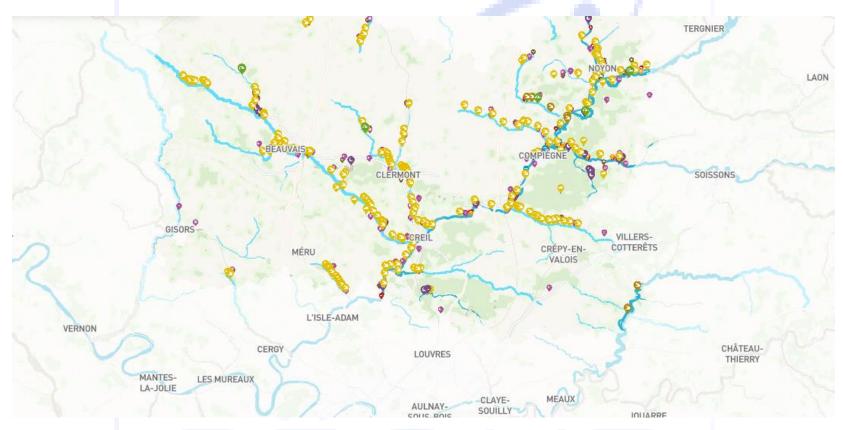
En 2021 : 520 abonnés supplémentaires (soit 3730 au 1^{er} janvier 2022 contre 3211 au 1^{er} janvier 2021)

41 visites quotidiennes moyennes contre 29 en 2020

Chaque publication atteint en moyenne 2400 personnes contre 1700 en 2020

A cela s'ajoute bien évidemment une douzaine d'articles dans la presse régionale. Nous avons également rédigé un article sur le brochet dans la revue des chasseurs de l'Oise.





Outil prisé des pêcheurs qu'ils soient 2.0 ou non, la carte halieutique interactive est un lien direct entre pêcheurs et leurs spots de pêche. Permettant en un clic d'avoir accès à la carte des parcours, à la réglementation et d'autres informations utiles, elle donne à la Fédération de l'Oise et ses AAPPMA un accès direct et une modernité non négligeable. Cette carte et ses données sont dynamiques et en perpétuelle évolution.

https://map.geopeche.com/60#8.32;2.5;49.316691



7/ Bilan des Projets 2021

Protection des Milieux et des Poissons

- Installation de frayères artificielles à la Fréneuse

Opération terminée et reconduite en 2022. Les objectifs sont atteints mais les résultats sont mauvais.

- Acquisition et installation d'un effaroucheur à cormorans à la Fréneuse

Opération en cours d'évaluation reconduite en 2022. Les objectifs sont atteints mais les résultats pour l'instant mitigés

Finalisation du PDPG

Projet non terminé / fin prévue au 2nd trimestre 2022. Les objectifs sont partiellement atteints

Poursuite des négociations dans le cadre des projets MAGEO et CSNE

Opération terminée 2021 reconduite en 2022. Les objectifs sont atteints mais les résultats des négociations se font attendre.

- Participation au GESTe Espèces exotiques envahissantes

Opération 2021 terminée reconduite en 2022. Les objectifs sont atteints

Garderie

Opération 2021 terminée reconduite en 2022. Il convient néanmoins d'apporter de réelles pistes d'amélioration et de suivi de cette mission. Les objectifs sont partiellement atteints mais décevants.

Connaissance

- Suivi thermique

Opération 2021 terminée reconduite en 2022. Les objectifs sont atteints

- Inventaires piscicoles

Opération 2021 terminée reconduite en 2022. Les objectifs sont dépassés.

- Création d'un réseau de pêche électrique élaboré en collaboration avec l'OFB et l'Agence de l'eau

En cours de réalisation. Les objectifs sont partiellement atteints.

- Suivi de la reproduction du brochet

Opération 2021 terminée reconduite en 2022. Les résultats ne sont pas probants mais les objectifs pour la Fédération sont atteints.

2 projets de science participative (pêcheurs)

- Suivi acoustique des brochets sur l'Oise de Chiry-Ourscamp à Pontoise-lès-Noyon

Le site d'étude a été modifié pour les raisons évoquées dans ce rapport. L'étude se poursuit en 2022. Les objectifs fixés sont atteints pour 2021

- Etude du contenu stomacal des silures avec l'association Silure Addict

L'étude est peu aboutie pour le moment et nous impose de la reconduire en 2022. Les objectifs fixés ne sont pas atteints

Développement du loisir pêche

- Rédaction du schéma départemental de développement du loisir pêche (SDDLP)

L'opération a peu avancé, l'évaluation des temps consacrés à cette mission ont été sous-évalués, seule la partie socio-économique du dossier et quelques études ont abouti. Un mi-temps sera consacré à ce document en 2022. Les objectifs fixés ne sont pas atteints

Création de postes de pêche sur l'Aisne

Opération non réalisée. Seule une prospection a été effectuée en 2020. Pas d'autres avancées à ce jour. Les objectifs fixés ne sont pas atteints

- Créations de pontons entre Rethondes et Cuise-la-Motte 8 pontons dont 1 PMR

Opération terminée. Les objectifs fixés sont atteints, une nouvelle phase est prévue en 2022

- Recherche de financements pontons sur l'Aisne de Rethondes à Cuise-La-Motte

La Fédération est la première à avoir réussi à conventionner avec VNF avec la convention cadre entre VNF et la FNPF pour faire financer des aménagements de pêche (convention valable pour la totalité des pontons). Les AAPPMA financent pour partie. Malheureusement seule une collectivité territoriale a décidé de s'engager financièrement. Objectifs partiellement atteints.

- Finalisation du dossier technique de création de mises à l'eau

Le dossier technique est établi partiellement

- Etude sur le potentiel halieutique des parcours fédéraux

L'étude est réalisée, le rapport doit être rédigé. Objectifs partiellement atteints

- Création d'un portail cartographique interactif

Sorti avec un peu de retard par rapport à la date prévisionnelle. L'outil reste à développer mais plutôt une belle avancée compte-tenu des difficultés notamment à contacter le prestataire. Les objectifs sont atteints

- Prospection de postes de pêche sur l'Oise non navigable

Opération non réalisée

Restauration Milieu

- Etude de restauration de la continuité écologique sur le Sillet (affluent du Thérain) au Moulin de Berthecourt (travaux 2022)

L'étude est terminée les travaux sont planifiés en 2022. Les objectifs sont atteints

- Recharge granulométrique pour aménagement de frayères à truites et aménagements de diversifications des écoulements sur le Ru de la Soupape à Breteuil (affluent de la Noye)

Les travaux sont terminés

Etude de restauration de la frayère du Carandeau

L'étude est en cours de finalisation, le conservatoire botanique de bailleul a été consulté pour la végétalisation, d'autres sites ont également été prospecté afin de rendre la zone attractive. Des travaux devraient être réalisés mais sans planification précise. Les objectifs sont atteints pour la Fédération.

Sensibilisation

Hauts de France propres

L'opération bien que préparée a été annulée à deux reprises par la Région Hauts-de-France. L'opération aura finalement lieu le weekend du 20 mars 2022. Les objectifs sont atteints en l'état.

- Création d'un guide des poissons

Le guide a été édité et largement distribué. Les retours sont dithyrambiques. Les objectifs fixés sont atteints

Memento réglementation

Le mémento a été édité et distribué. Il est aussi disponible de façon dématérialisé. Les objectifs sont atteints

8/ Projets 2022

Connaissance

- Suivi thermique
- Inventaires piscicoles
- Création d'un réseau de pêche électrique
- Suivi de la reproduction du brochet
- Suivi par télémétrie acoustique des brochets
- Etude du contenu stomacal des silures.
- Prospections par ADN environnemental des aloses / NOUVEAUTE
- Prospections par ADN environnemental des écrevisses à pattes blanches / NOUVEAUTE

Protection des Milieux et des Poissons

- Installation de frayères artificielles
- Finalisation du PDPG
- Mise en place d'un WEB PDPG / NOUVEAUTE
- Poursuite des négociations dans le cadre des projets MAGEO et CSNE
- Participation au GESTe Espèces exotiques envahissantes
- Garderie (définition d'objectifs)
- Politique offensive sur la problématique cormoran
- Etudes de faisabilité de frayères à brochets et à truites / NOUVEAUTE

Restauration Milieu

- Travaux de restauration de la continuité écologique sur le Sillet
- Travaux de restauration de la frayère du Carandeau

Sensibilisation

- Organisation de 3 concours de pêche (carpe, silure, brochet) / NOUVEAUTE
- Salon de la ruralité

Développement du loisir pêche

- Rédaction du schéma départemental de développement du loisir pêche (SDDLP)
- Créations de pontons entre le Francport et Compiègne dont 1 PMR / NOUVEAUTE
- Recherche de financements pontons sur l'Aisne de Compiègne au Francport / NOUVEAUTE
- Finalisation du dossier technique de création de mises à l'eau
- Rempoissonnements (initialement non prévus en 2021, une partie a toutefois déjà été réalisée, les éléments seront données dans le RAC 2022)

FÉDÉRATION DE L'OISE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE



28, rue Jules Méline 60200 COMPIÈGNE

Tél: 03.44.40.46.41

E-mail: fedepecheoise@orange.fr Site internet: www.peche60.fr







